

Ruban pédagogique formation SRTZ 2023/2024

Période	UCCs travaillés	UCCs transversal	contenu	Evaluation	rattrapage	heures prévus
Toussaint 2023 du 30/10 au 03/11 2023	UCC 1	UCC 2	Sécuriser la pratique et choisir sa zone de navigation. Application du DSI et gérer un incident ou accident.	UCC1 le vendredi 03/11/2022		35h par semaine du lundi au vendredi
Vacance d'hiver du au 19/02 au 23/02/2024 26/02 au 01/03/2024 et du	UCC 5	UCC 2,3,4,6	Théoriser le monitorat, les différents publics, les grands axes de progression par support (fiches séance), les projets de navigation, les attentes. Travail de l'UCC5 sur analyse vidéo.	UCC5 les vendredis 23/02/2024 et 01/03/2024	UCC 1 les vendredis 23/02/2024 et 01/03/2024	35h par semaine du lundi au vendredi
Vacance de printemps du 15/04 au 19/04 et du 22/04 au 26/04/2024	UCC 2,3,4	UCC 6	Création des routines d'encadrement, utilisation de la fiche séance en corrélation avec la carte de progression et les projets de navigation. Le tout en impliquant les stagiaires dans la sécurité de la pratique.	UCC 2,3,4 les vendredis 19/04 et 26/05/2024	UCC 5 les vendredis 19/04 et 26/04/2024	35h par semaine du lundi au vendredi
Vacances d'été du 01/07 au 31/08 2024	UCC 6	UCC 2,3,4,5,	Etre capable de mettre en place des situations d'auto-évaluation et d'évaluation, afin de permettre aux pratiquants de se situer sur la carte de progression et de valider des niveaux.	UCC6 tous les vendredis de l'été	UCCs 2,3,4,5 tous les vendredis de l'été	minimum de deux fois 35h par semaine du lundi au vendredi
Vacances Toussaint du 21/10 au 25/10 et du 28/10 au 01/11/2024	UCC 6		Retours sur les UCCs qui ont posé des difficultés		UCC6 le vendredi 25/10 et 01/11/2024	35h par semaine du lundi au vendredi